

dit avec raison que le meilleur moyen de se guider n'était pas de savoir consulter la carte, mais d'avoir déjà traversé, à plusieurs reprises, le pays, de l'avoir sillonné en tout sens et de connaître ainsi tous ces accidents de terrain.

Si nous avons réduit le nombre des centres d'aviation, nous nous proposons néanmoins, tout en conservant les terrains d'atterrissage, surtout dans la région frontière, de permettre aux aviateurs de sortir continuellement et d'étudier les régions qu'ils auraient besoin de connaître en cas de guerre.

Ce que je tiens à dire, c'est que nous avons eu en 1913, pendant les manœuvres, un exemple remarquable de ce que peuvent faire les escadrilles. Six escadrilles sont allées par la voie des airs de Maubeuge, Reims, Châlons, Epinal et Belfort à Toulouse, d'où elles sont reparties par la même voie pour rejoindre leurs garnisons respectives, après avoir décrit autour du Plateau-Central des itinéraires jusqu'ici non parcourus. C'est un résultat qui nous permet de considérer que nos aviateurs connaissent bien leurs appareils et qu'ils sont en mesure de nous rendre les plus grands services.

Ils sont dès maintenant en état de sillonner, comme le désirait l'honorable M. Reymond, les frontières et en particulier les frontières du nord-est.

- **La sécurité des aviateurs**

J'arrive enfin à la question de sécurité en aéroplane.

Plusieurs préoccupations dominent cette question.

On peut parvenir à assurer la sécurité, d'abord en renforçant certaines pièces des appareils. A cet égard l'expérience a démontré, au début surtout, que certains appareils avaient besoin d'être renforcés. Des pièces légères ou mal disposées ont entraîné des accidents mortels.

On a songé à assurer la sécurité des avions au moyen de parachutes dont se servirait l'aviateur quand il ne pourrait plus gouverner son aéroplane.

A cet égard des expériences ont été faites; nous nous proposons dès que nous aurons des résultats

certains, de voir dans quelle mesure les parachutes pourraient être utilisés dans l'aviation militaire.

Il y a aussi les stabilisateurs proprement dits. Ils donnent lieu à des appréciations diverses de la part des aviateurs. Certains d'entre eux ne veulent pas s'en servir. Il faut reconnaître d'ailleurs qu'on n'a pas trouvé jusqu'à ce jour de stabilisateur donnant complète satisfaction. Cette question nous préoccupe et le Sénat peut être certain que les études relatives aux stabilisateurs seront suivies avec intérêt par mes services.

Le jour où un modèle de stabilisateur donnant de réelles garanties de sécurité serait enfin découvert, ce jour-là le service de l'aviation militaire s'empresserait de l'adopter. (très bien) ».

### *Le don du Président*

#### AVIATION MILITAIRE

MM. le sénateur Reymond et Michelin, président et trésorier du comité d'aviation militaire, se sont rendus hier, accompagnés de M. J. Balsan et de leurs collègues du comité, à l'Elysée où ils ont été reçus par M. Fallières, président de la République.

M. Fallières, conformément, à l'engagement qu'il avait pris au Salon le jour de l'inauguration, s'est inscrit à la souscription organisée par l'Association générale aéronautique au profit de l'aviation militaire.

M. Fallières a souscrit et versé 5'000 francs.

Le Président de la République, en les remettant au trésorier, a insisté sur ce que ce don personnel ne doit pas être considéré comme la clôture de l'œuvre du Comité national, mais au contraire comme un encouragement à la continuation de l'effort de cette grande manifestation patriotique.

(Figaro. 9 novembre 1912)

<b>Avions achetés en 1913 suite à la Souscription nationale</b>				
<b>Avions du Comité national</b>				
Patrie	Le Matin	Blériot, 1pl-BI 155	Casablanca	Lieutenant Von den Vaero
République	Le Petit Parisien	Blériot, 1pl-BI 156	Casablanca	Réserve
Capitaine Camine	Le Petit Journal	Blériot, 1pl-BI 137	Casablanca	Réserve
Carnot	Le Journal	Blériot, 1pl-BI 158	Casablanca	Maréchal des logis Peretti
Vercingétorix	Le Moniteur du Puy de Dôme	H. Farman, 2 pl 87	Lyon	Lieutenant Fuzier
Jeanne d'Arc I	Le Nouvelliste de Lyon	Deperdussin 1pl-80	Lyon	Capitaine Voisin
Ville de Saint-Galmier	Établissement thermal de Saint-Galmier	H. Farman, 2 pl 60	Lyon	Lieutenant Villa
L'Aiglon	Mme Sarah Bernhardt	Morane-Saulnier	Villacoublay	Lieutenant Le Révérend